

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 MARS 2008

L'an deux mil huit, le dimanche 16 mars à seize heures précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 10 mars 2008, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur François PUPPONI, Maire sortant.

Etaient présents : Isabelle BERESSI, Antoine ESPIASSE, Annie PERONNET, Mohamed Ali ABCHICHE, Matata Jacques, Rosan HURTUS, Evelyne PLANSON, Gérard UZAN, Jeanne GOMEZ, Luc BENTZ, Maria CHATELLIER, Daniel DOMAN, Fabienne SROUSSI, Georges OCLIN, Catherine VESPERINI, Farid BERHAL, Eliette FONTAINE, Mourad CHIKAOUI, Nadeen DELARUE, Jean-Pierre PASSE-COUTRIN, Jocelyne MAYOL, Youri-Ramsès MAZOU-SACKO, Linda UZAN, Frédéric NICOLAS, Sandrine PERONNET, Albert HADDAD, Marie-Laure AMACIN, Katchik KATCHIKIAN, Naïssat AHAMED, Charles SOUFIR, Anne CHARLET, Patrick HADDAD, Annick DUPRE, Manuel ALVAREZ, Georgette ADRIENCENSE, Jean RIMONDO, Sandrine Sophia SOOSAIPILLAI, Antoni YALAP, Patrick TOULMET, Karine LAURENT-DUCROQ, Jean-Louis ZADIKIAN, Manuela DAS NEVES, Rachid ADDA, Romana NAVARRE

Secrétaire de séance : Mohamed Ali ABCHICHE

1.1 Sont déclarés installés dans les fonctions de conseiller municipal à la suite des élections municipales du 9 mars 2008 :

- François PUPPONI
- Isabelle BERESSI
- Antoine ESPIASSE
- Annie PERONNET
- Mohamed Ali ABCHICHE
- Matata Jacques
- Rosan HURTUS
- Evelyne PLANSON
- Gérard UZAN
- Jeanne GOMEZ
- Luc BENTZ
- Maria CHATELLIER
- Daniel DOMAN
- Fabienne SROUSSI
- Georges OCLIN
- Catherine VESPERINI
- Farid BERHAL
- Eliette FONTAINE
- Mourad CHIKAOUI
- Nadeen DELARUE
- Jean-Pierre PASSE-COUTRIN
- Jocelyne MAYOL
- Youri-Ramsès MAZOU-SACKO
- Linda UZAN
- Frédéric NICOLAS
- Sandrine PERONNET
- Albert HADDAD
- Marie-Laure AMACIN
- Katchik KATCHIKIAN
- Naïssat AHAMED
- Charles SOUFIR
- Anne CHARLET
- Patrick HADDAD
- Annick DUPRE

- Manuel ALVAREZ
- Georgette ADRIENCENSE
- Jean RISMONDO
- Sandrine Sophia SOOSAIPILLAI
- Antoni YALAP
- Patrick TOULMET

- Karine LAURENT-DUCROQ
- Jean-Louis ZADIKIAN
- Manuela DAS NEVES
- Rachid ADDA
- Romana NAVARRE

1.2 Procède à l'élection du Maire. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont faits connaître : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 42

Ont obtenu :

- Monsieur François PUPPONI 40 voix
- Monsieur Rachid ADDA 2 voix

Monsieur François PUPPONI est élu Maire.

1.3 Fixe le nombre d'adjoints au maire à 14. (la délibération est adoptée par 43 voix pour et 2 abstentions)

1.4 Procède à l'élection des adjoints au maire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont faits connaître : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 43

A obtenu :

- La liste présentée par Monsieur François PUPPONI 43 voix

La liste présentée par Monsieur François PUPPONI ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- 1^{er} adjointe Isabelle BERESSI
- 2^{ème} adjointe Annie PERONNET
- 3^{ème} adjoint Antoine ESPIASSE
- 4^{ème} adjoint Luc BENTZ
- 5^{ème} adjointe Matata JACQUES
- 6^{ème} adjoint Rosan HURTUS
- 7^{ème} adjointe Evelyne PLANSON
- 8^{ème} adjoint Gérard UZAN
- 9^{ème} adjointe Jeanne GOMEZ
- 10^{ème} adjointe Maria CHATELLIER
- 11^{ème} adjoint Frédéric NICOLAS
- 12^{ème} adjointe Sandrine PERONNET
- 13^{ème} adjoint Youri-Ramsès MAZOU-SACKO
- 14^{ème} adjoint Mohamed Ali ABCHICHE

1.5 Donne délégation de pouvoir au maire dans les matières limitativement énumérées à l'article L. 2122-22 modifié du Code général des collectivités territoriales. (la délibération est adoptée par 41 voix pour et 4 abstentions)

1.6 Confirme à quatre le nombre d'emplois au cabinet du maire. (La délibération est adoptée à l'unanimité)

1.7 Fixe la composition de la Commission d'appel d'offres de la manière suivante :

Membres titulaires

François PUPPONI, Président de droit
Antoine ESPIASSE
Jeanne GOMEZ
Katchik KATCHIKIAN
Farid BERHAL
Rachid ADDA

Membres suppléants

Albert HADDAD
Catherine VESPERINI
Rosan HURTUS
Eliette FONTAINE
Karine LAURENT-DUCROQ

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Député-Maire,

François PUPPONI

Le Maire certifie que le présent compte rendu a été affiché le
A la porte de la Mairie
Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale Adjointe des Services